



## Délai pour porter plainte

Par **jmichel57**, le **15/04/2016** à **00:17**

Bonjour,

j'aimerais avoir vos avis sur ma situation. Possédant deux voitures, j'en avais réservé une pour mon fils ; comme il ne l'utilisait pas (permis en cours), mon beau frère l'a empruntée pour quelques jours. Malheureusement, celui ci a eu un accident (seul en cause) avec délit de fuite (portail de propriété défoncé). Il n'a récupéré la voiture que le lendemain matin (par un garagiste) ; les propriétaires ont donc porter plainte auprès de la police. En plus de cet accident, mon beau frère a fait une fausse déclaration d'accident auprès de mon assurance, auprès de la police et auprès du garagiste en me nommant comme conducteur au moment de l'accident et a fait détruire la voiture en mon nom. De plus, il ne m'a prévenu de l'accident et des différents problèmes que plusieurs jours après. Ces faits se sont déroulés il y a près d'un an. Ma question est la suivante : Puis je encore porter plainte pour ces divers faits malgré que je ne désirai pas porter plainte quand j'ai été convoqué par la police pour explications. Merci d'avance pour vos réponses.

Par **Tisuisse**, le **15/04/2016** à **13:30**

Bonjour,

Votre beau-frère est réellement votre beau-frère ? Est-ce le frère de votre épouse ou l'époux de votre soeur ?

Selon la réponse, l'angle d'attaque sera différent.

Par **jmichel57**, le **15/04/2016** à **16:43**

Bonjour,

Oui c'est le frère de mon épouse

Par **Tisuisse**, le **15/04/2016** à **16:49**

Donc, vous pouvez porter plainte, via un avocat, car il y aura plusieurs motifs cumulés de cette plainte :

- destruction de bien (voiture) vous appartenant,
- fausses déclarations et usurpation d'identité,
- etc.

Votre avocat vous expliquera cela.

Maintenant, si vous ne voulez pas voir les liens de famille s'envenimer, peut-être qu'une indemnisation à l'amiable, par votre beau-frère, serait la meilleure solution. A vous de chiffrer votre préjudice.

Par **jmichel57**, le **15/04/2016** à **17:33**

Merci de votre réponse